

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Presse : <br />Dassault-Bouygues-Lagardère-Rotschild :  
quand le libéralisme réduit le pluralisme de  
l'information à un bourrage de crânes

# Presse marchandisée, démocratie en danger

- Politique -

Date de mise en ligne : jeudi 31 mai 2007

---

Démocratie & Socialisme

---

« *La presse quotidienne a dix ans devant elle. Les coûts de production deviendront intenable.* » C'est Arnaud Lagardère qui le dit avant d'annoncer le recentrage de son groupe (Hachette-Filipacchi-Média) vers le numérique et sa volonté de réduire de 10% le nombre de ses magazines. Déclaration d'autant plus alarmante que l'héritier des missiles Matra est à la fois opérateur des NMPP (principal distributeur de la presse quotidienne et magazine en France), dont il possède 49% et dont les magazines représentent 15% du chiffre d'affaires, qu'il est de même le principal éditeur de magazines (deux lecteurs de magazine sur trois lisent un titre « Lagardère »), qu'il est partie prenante du capital du groupe Le Monde, de celui du Parisien, etc. Déclaration d'autant plus éclairante sur sa conception de la presse écrite quotidienne dont l'existence, selon lui, devrait être suspendue aux « coûts de production ». Car la rentabilité est bien le maître mot pour les nouveaux propriétaires de journaux quotidiens aujourd'hui en France. C'est le Crédit mutuel qui se porte acquéreur à hauteur de 49% des quotidiens régionaux de l'ex-empire Hersant, bradés par le nouveau propriétaire du Figaro, l'héritier Dassault (encore un héritier, encore un marchand d'armes, décidément...) : l'Est républicain, les Dernières Nouvelles d'Alsace, le Dauphiné libéré, etc. C'est le susnommé Dassault qui rachète le Figaro, c'est l'héritier Rotschild qui se paie Libération (plan social à la clef)... Tous hommes et groupes motivés, l'on s'en doute, plus par la rentabilité du capital investi que par la mission citoyenne dont la presse est investie : être le vecteur du débat démocratique, de la libre expression des opinions divergentes, éclairer les citoyens sans compromission d'aucune sorte avec les pouvoirs établis et les puissances d'argent. La presse, hélas, n'échappe pas à la marche forcée à la marchandisation du monde...

L'heure est à la concentration. A la création de groupes intervenant à la fois dans la presse quotidienne, nationale et régionale, la télévision (Bolloré), les radios et le secteur numérique : sites internet, podcasting, etc.

Exemple éclairant que celui du Monde SA (dont 17% du capital est acquis au groupe Lagardère, lequel contrôle aussi la régie publicitaire) qui, après avoir racheté une partie des publications de la Vie Catholique (*Télérama*, les éditions Fleurus - éditeurs de livre pour enfants, etc.), est aujourd'hui propriétaire à 51% du groupe Journaux du Midi (*La Provence*, *Nice-Matin*...), les 49 % restant étant, eux, détenus par... Hachette ! Groupe qui est aussi éditeur du gratuit *Matin-Plus* en collaboration avec... Bolloré, lequel est déjà propriétaire d'un autre gratuit : *Direct-Soir* ! Mais, après tout pourquoi se priver. Le rapport Lancelot, commandé à son époque par Jean-Pierre Raffarin, alors Premier ministre, ne déclarait-il pas que « *la commission n'a pas vu dans l'état actuel de la concentration dans le domaine des médias une menace directe pour le pluralisme et la diversité.* » L'auteur précisant, quelques pages plus bas, qu'après tout la pluralité pouvait bien s'accommoder de la concentration puisque « *le Provençal et le Méridional ont, en dépit de leurs orientations divergentes, bien été édités par le même propriétaire* ». On n'a pas ici la place de parler du formatage libéral auquel sont soumis les aspirants journalistes. On ne saurait trop conseiller au lecteur intéressé par cet aspect des choses de lire d'urgence le livre de François Ruffin : *Les petits soldats du journalisme* (Les arènes, 2003). Si l'on ajoute à ce tableau le déferlement de la presse gratuite entièrement payée par les annonces publicitaires (et donc, de fait, par le citoyen-consommateur), ce qui garantit bien évidemment l'objectivité totale de ces titres au regard des agissements des opérateurs du CAC 40, et les accointances affirmées des principaux patrons de presse avec le pouvoir politique en place (voir notre encadré sur Nicolas Sarkozy et la presse) on comprendra immédiatement que c'est en toute indépendance « déontologique » que la presse écrite, à l'instar des médias télévisés, s'est rangée comme un seul homme derrière le OUI au traité constitutionnel européen et le soutien qu'elle apporte aujourd'hui massivement au candidat UMP.

On comprendra aussi combien l'avenir est compromis pour une presse quotidienne déconnectée des aspirations des citoyens et victime d'une désaffection massive des lecteurs. Ajoutons-y la volonté d'une partie des éditeurs de s'affranchir des règles établies à la Libération en mettant en place leurs propres moyens de distribution, en voulant réduire le rôle des NMPP à celui d'un simple gestionnaire de flux, sous-traitant la manutention et la distribution des titres ; la mise en oeuvre de plans sociaux massifs éliminant à terme les ouvriers du Livre CGT, et par là-même

l'essentiel de la présence syndicale dans ce secteur d'activité, et l'on verra que c'est une vraie « révolution » libérale dans le domaine de la presse qui est en oeuvre.

## Régulation sociale contre destruction libérale

Or, la presse française repose encore aujourd'hui sur un certain nombre de particularités qui n'en font pas « *une marchandise comme les autres* » : distribution mutualisée, via les NMPP, permettant, à travers une péréquation des coûts, à toutes les publications, mêmes les plus confidentielles, d'être acheminées et distribuées dans les mêmes conditions que les magazines à grand tirage ; existence de systèmes d'aide aux quotidiens à faible ressources publicitaires, aides qui représentent souvent une forte proportion du chiffre d'affaires de certains titres et sans lesquelles ceux-ci disparaîtraient ; subventions à l'acheminement postal pour les abonnements, etc. Une réglementation protectrice issue des propositions formulées en leur temps par le Conseil national de la résistance qui voulait rétablir « *la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression, la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères* ». Une réglementation qui, bon an mal an, a jusqu'ici permis pour l'essentiel la possibilité d'une expression libre et pluraliste même si la situation s'est très nettement dégradée depuis. Une réglementation aujourd'hui menacée par la marche à la concentration accrue, l'abandon de toute pensée critique, la soumission sans réserve au dogme libéral et la volonté affichée du patronat de la presse de revenir sur le compromis social passé à la Libération. Alors oui, certes, si rien n'est fait pour inverser la politique préconisée (voir notre encadré sur le rapport de l'Institut Montaigne) par les Diafoirus libéraux qui se penchent aujourd'hui à son chevet, « *la presse quotidienne n'a plus que dix ans devant elle* » !

Ce mauvais vent libéral qui souffle sur la presse française obère gravement l'avenir économique des titres. L'avenir est sombre pour l'Humanité, Libération, France-Soir... dont l'existence à court terme est rien moins qu'incertaine. Sombre aussi pour le pluralisme alors que les mêmes propriétaires défenseurs de la même pensée unique concentrent entre leurs mains une part de plus en plus prépondérante des médias. Sombre pour la presse et plus encore pour la démocratie. Ce mauvais vent libéral doit être farouchement combattu et des mesures d'urgences doivent être prises pour garantir l'existence d'une presse quotidienne digne de ce nom, pour en revenir aux principes fondateurs énoncés par le CNR.

## Un enjeu stratégique

Les réponses apportées sur cette question par le Parti socialiste brillent par leur timidité (voir la tribune publiée par Stéphane Pellet, délégué national chargé des médias au Parti socialiste dans l'édition du 2 novembre 2006 du quotidien Libération, une tribune intitulée « *Pour une presse vraiment libre* », et le commentaire qui en est fait par Henri Maler et Gregory Rzepski, le 22 novembre de la même année sur le site d'Acrimed - [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org)). Quant au programme de Ségolène Royal, trois propositions sont consacrées aux médias :

- ▶ 79- Etablir une Haute autorité du pluralisme dont les membres seront désignés par le Parlement à une majorité des 3/5èmes ;
- ▶ 80- Renforcer les mesures anti-concentration ;
- ▶ 81- Taxer les recettes publicitaires des chaînes privées en faveur de l'audiovisuel public. Trois mesures qui vont certes dans le bon sens, mais qui n'en restent pas moins très nettement insuffisantes. L'existence d'une presse libre, indépendante et pluraliste est un impératif républicain et démocratique qui ne saurait se contenter de demi-mesures. Un gouvernement de gauche devrait affirmer haut et fort que la presse ne saurait être considérée comme une marchandise. La liberté et la démocratie ne se marchandent pas ! La presse et plus largement les médias conditionnent en grande partie les modes de pensée et les engagements des citoyens. Une presse entièrement livrée aux mécanismes économiques capitalistes ne peut que se muer en dispensateur de l'eau tiède libérale. Une

presse entièrement soumise à la volonté des requins du CAC 40 ne sera jamais le vecteur d'une pensée critique indispensable à tout débat. La question de la presse et des médias, et surtout celle de savoir qui les dirige et dans quelles conditions, est un enjeu stratégique pour tous ceux qui sont attachés à une possible transformation sociale. La réponse réside d'abord dans la formulation d'un principe et dans un certain nombre de mesures réglementaires visant à valider et conforter le principe en question.

## Préserver la presse du tout marché

Une piste intéressante a été définie, dès 1966, par Hubert Beuve-Méry (fondateur du *Monde*), qui déposait à cette époque un projet de loi visant à constituer des sociétés de presse à but non lucratif. Dans l'exposé des motifs, il écrivait : « *Le droit français fonde la notion de société sur la recherche nécessaire du profit. [...] et cependant il arrive que des personnes désirent exploiter en société des entreprises nécessaires à la réalisation d'oeuvres intellectuelles, morales, sociales, culturelles sans pourtant vouloir retirer de cette exploitation un profit quelconque. Ces personnes désintéressées ne trouvent pas actuellement dans le droit français un cadre juridique convenant à leur activité.* » Et il poursuivait : « *Ce genre d'entreprises présente [...] deux caractéristiques particulières :*

- ▶ 1.- *l'intérêt que présente la réalisation de l'objet social l'emporte, pour ceux qui ont fondé la société, sur le désir d'un accroissement de richesse et sur la recherche d'un rendement financier ;*
  - ▶ 2.- *les fondateurs de la société se sont rencontrés en fonction de leurs personnalités propres. Leur préoccupation principale est donc de préserver au plus haut point le caractère personnel des membres de la société. Celle-ci doit pouvoir contrôler entièrement sa composition, accepter librement ou refuser l'entrée en son sein de toute personne physique ou morale selon que sa personnalité lui semble compatible ou non avec la réalisation de l'objet social.* »
- Soucieux de ne pas voir ces règles perverties, il ajoutait : « *Le seul moyen d'éviter cet obstacle de l'argent à la sauvegarde de la totale indépendance de la société consiste dans le renoncement définitif des associés aux profits sociaux. [...]* » Nous sommes là en plein coeur du débat. Une presse libre ne peut être qu'une presse indépendante des puissances d'argent. C'est là une rupture avec le modèle libéral que la gauche doit pleinement assumer.

## Pour une appropriation démocratique et citoyenne des médias

Cette rupture pourrait s'appuyer sur un certain nombre de mesures qui ont d'ores et déjà été proposées par des acteurs particulièrement investis dans la branche, que ce soit les animateurs du site Action-Critique-Médias (où l'on trouve une foule d'analyses plus que pertinentes sur toutes ces questions) ou encore les propositions faites par Michel Müller, secrétaire général de la FILPAC-CGT, dans son rapport présenté le 22 juin 2005 au Conseil économique et social. *Acrimed*, pour sa part propose sous la plume d'Henri Maler à la fois un ensemble de mesures législatives :

- ▶ abaisser le seuil des concentrations autorisées par les dispositions françaises et lutter pour leur abaissement conjoint et unifié dans l'ensemble des pays européens ;
- ▶ interdire le contrôle des actifs médiatiques par des firmes qui sont largement présentes dans d'autres secteurs d'activité économique et, en particulier, par des firmes qui dépendent de l'obtention de marchés publics.
- ▶ s'opposer à toute privatisation des médias publics et des infrastructures de télécommunication et remettre en cause les privatisations déjà réalisées ;
- ▶ s'opposer à la prise de contrôle des médias de masse par des fonds de pensions ou des groupes et conglomérats multinationaux ;
- ▶ limiter l'ampleur des financements publicitaires, la surface ou la durée des messages publicitaires. Mais aussi un certain nombre de mesures visant à développer et protéger, à côté du secteur purement marchand, un pôle de médias associatifs et publics, respectueux des droits des usagers et des salariés des médias ;
- ▶ refonder un service public audiovisuel de l'information et de la culture, adossé à deux formes de propriétés ou

deux secteurs : le secteur public et le secteur associatif ;

- ▶ favoriser le développement des médias associatifs et coopératifs ;
- ▶ créer un statut des sociétés de presse à but non lucratif ;
- ▶ transformer les aides publiques à la presse, qu'elles soient directes ou indirectes, pour qu'elles soient attribuées prioritairement, voire exclusivement, aux médias sans but lucratifs, quel que soit leur statut juridique ;
- ▶ opposer à l'appropriation privée (et aux concentrations capitalistiques), l'appropriation publique (et la mutualisation des moyens), par la constitution d'un « pôle public » incluant le secteur public de l'audiovisuel, l'AFP, les infrastructures techniques, et par la mutualisation des moyens de production, d'impression et de diffusion ;
- ▶ permettre un renforcement des droits des journalistes et des salariés des médias dans toutes les entreprises médiatiques, qu'elles soient associatives, publiques ou privées ;
- ▶ constituer, en lieu et place du CSA, un Conseil National et des Conseils régionaux des Médias, en charge notamment, de veiller sur le respect du pluralisme et de la législation en vigueur.

Michel Müller, pour sa part, conclut son rapport au Conseil économique et social en préconisant entre autres :

- ▶ l'adoption d'une loi d'orientation sur la presse ;
- ▶ la mise en place d'une Haute autorité de la presse ;
- ▶ un système d'aide permettant la création de nouveaux titres ;
- ▶ de réguler les opérations de concentration ;
- ▶ de promouvoir la presse auprès de la jeunesse (ce qui pourrait se faire en abonnant à prix subventionnés par exemple les établissements scolaires) ;
- ▶ de définir un nouveau cadre social appuyé sur une politique de formation adaptée et visant à remettre en cause la précarité qui touche une part de plus en plus importante des salariés du secteur ;
- ▶ de maintenir la distribution solidaire des titres, garantie de survie pour les plus fragiles d'entre eux, en confortant le rôle des messageries de presse ;
- ▶ de renforcer le réseau des diffuseurs ;
- ▶ d'encourager l'abonnement .

Toutes mesures visant à renforcer la qualité, la viabilité et l'avenir des titres au travers d'une prise en compte par les différents acteurs des difficultés réelles du secteur qui nécessitent le maintien et le confortement d'un système coopératif, mutualisé et solidaire appuyé sur un dispositif législatif visant à garantir l'indépendance et le pluralisme de la presse écrite.

Nous avons là les éléments de base d'un programme minimum permettant à la presse d'inverser l'actuelle tendance au déclin et, plus largement, aux médias de jouer réellement le rôle qui leur est dévolu dans une société démocratique. Il est bien sûr nécessaire pour cela de remettre radicalement en cause l'orientation libérale qui veut faire des entreprises de presse des entreprises comme les autres soumises à la recherche du profit maximum. Mais après tout, notre pays n'a-t-il pas su mettre sa création cinématographique à l'abri de la concurrence exacerbée de l'industrie hollywoodienne par un certain nombre de mesures « autoritaires ». Défendre la presse, son indépendance, son pluralisme et plus largement l'expression démocratique cela vaut bien une exception culturelle.

**Christian Gourdet**

---

## A lire aussi sur ce site

- ▶ [Sarkozy, l'ami qui leur veut du bien...](#)
  - ▶ [Fossoyeurs libéraux](#)
-

## Pour aller plus loin :

- ▶ « Garantir le pluralisme et l'indépendance de la presse quotidienne pour assurer son avenir », rapport de Michel Müller, secrétaire général de la FILPAC-CGT au Conseil économique et social, 22 juin 2005.
- ▶ Jean-Hugues Opel, « French Tabloïd », éditions Rivages-Thriller, un polar qui pourrait être vrai.
- ▶ La dernière livraison de « Manière de Voir » (n° 92), édité par Le Monde diplomatique.
- ▶ François Ruffin, « Les petits soldats du journalisme », L'Arène, 2003
- ▶ Le site extrêmement intéressant et documenté d'Action-Critique-Médias ([www.acrimed.org](http://www.acrimed.org))
- ▶ Le site la fédération FILPACCGT ([www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr))
- ▶ Sur le site du Nouvel Observateur : [Qui possède quoi ?](#) pour tout savoir sur les compositions capitalistiques des principaux médias.